

# **Patrimoine vivant et patrimoine à vivre : similitudes et différences dans l'interprétation des terrasses et de la châtaigne.**

**LES RENCONTRES DE BOURLATIER – 23 ET 24 JUIN 2006**

Intervenant :

Pascal BREITENBACH est docteur en géographie, chargé d'enseignement à l'Université Joseph Fourier – Grenoble 1 et consultant indépendant en environnement, spécialisé dans l'ingénierie de l'interprétation, c'est à ce titre qu'il intervient auprès du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

[pb@consulterre.fr](mailto:pb@consulterre.fr)  
[www.consulterre.fr](http://www.consulterre.fr)

## **INTRODUCTION**

Dès la constitution de l'association de préfiguration du Parc, plusieurs années avant l'obtention du label, une politique de valorisation des patrimoines par l'interprétation a été initiée sur le territoire de la Châtaigneraie Ardéchoise devenue Monts d'Ardèche.

Elle s'est d'abord concrétisée par des sessions de formation des acteurs et porteurs de projets locaux, tels que le Conservatoire de terrasses de St-Michel-de-Chabrilanoux, organisées à partir de 1999 avec le Comité de pays centre Ardèche. A la même époque, le thème des terrasses a également donné lieu à un projet transnational Leader II, mené avec des groupes d'action locale espagnol, grec et italien.

Puis un important séminaire a été organisé, en décembre 2000, avec le concours du Centre de ressources du développement rural de Die, qui a abouti à l'édition d'un fascicule d'adaptation des principes fondateurs de l'interprétation, édictés par un américain en 1957, au contexte européen du début du XXI<sup>e</sup> siècle. L'accent est alors mis sur le lieu, les enjeux, les liens et l'émotion.

En 2005, la châtaigne est concernée par la réalisation d'un document d'interprétation dans une exploitation agricole de Désaignes. L'objectif clairement affiché est de mettre en valeur la contemporanéité et la vivacité de cette activité, loin de toute référence culturelle passéiste.

En 2006, c'est au tour des terrasses, avec l'inauguration dans le cadre du Mai des terrasses, d'un site restauré par la commune d'Ailhon et mis en valeur par des petits aménagements signalétiques. Contrairement à l'exemple précédent, il s'agit ici de trouver un nouvel usage pour ce site abandonné par l'agriculture.

## **DEFINITION ET PRINCIPES**

### **Interpréter un patrimoine c'est quoi, qu'est-ce que cela veut dire ?**

C'est d'abord communiquer sur ce patrimoine : l'interprétation relève d'une intention du maître d'ouvrage. C'est ensuite donner du sens : l'interprétation participe à la patrimonialisation. C'est enfin impliquer le public : l'interprétation fait partie de l'éducation relative à l'environnement.

On retrouve ces termes dans la définition du service canadien des parcs de la province du Québec : « L'action de donner une signification et une explication à des phénomènes et des médias appropriés. Cette interprétation vise à provoquer le visiteur, à le sensibiliser et à le rendre conscient de la place qu'il occupe dans l'espace et dans le temps. »

## **Pourquoi interpréter ?**

Un objectif majeur de l'interprétation est de tenir compte de la spécificité du public. On ne s'adresse pas à une famille en vacances de la même manière qu'on peut faire un cours : interpréter n'est pas enseigner.

On ne traite pas un même sujet, par exemple la haie, de la même manière si on s'adresse à des agriculteurs ou à des ingénieurs subdivisionnaires de l'équipement : d'un côté on pourra évoquer l'intérêt agronomique, la mise en œuvre des principes de l'écologie du paysage suite à un remembrement ; de l'autre l'intérêt paysager et les problèmes liés à l'entretien des bords de routes.

Classiquement, on illustre l'interprétation comme une technique de communication à trois dimensions, sous la forme d'un triangle dont les sommets sont : le patrimoine, le public et le média. La relation entre les trois doit être équilibrée. Des contre-exemples déséquilibrés liés à la création du média peuvent être cités : un panneau très savant, trop complexe, peut ne pas correspondre au public ; un média trop beau peut effacer l'intérêt pour le patrimoine si l'esthétique prend le pas sur le message ; un média trop léger en contenu peut manquer de sens. Les créations purement artistiques ou le land-art peuvent poser des problèmes au moins sur les deux derniers points.

## **Les principes de l'interprétation**

La définition ci-dessus a été prise volontairement en Amérique du Nord, puisque c'est de là que nous vient ce concept d'interprétation, théorisé à partir de mises en œuvre dans les parcs nationaux.

En 2000, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche organisait à Lyas un séminaire avec des professionnels, pour revisiter les principes fondateurs et les adapter au contexte européen actuel : d'une interprétation de la conservation des patrimoines dans des parcs nationaux inhabités et propriétés de l'Etat, nous sommes passés à une diversification des questions environnementales dans des espaces ruraux ou urbains peuplés d'acteurs locaux.

Les actes de ce séminaire ont fait l'objet en 2001 d'une édition du Centre régional de ressources du développement rural Rhône-Alpes : « Conduite de projet d'interprétation. Le patrimoine par le rêve et l'émotion ».

Des principes de mise en œuvre adaptés aux enjeux contemporains y sont définis :

- l'interprétation s'applique à un lieu : elle révèle l'esprit du lieu, s'ancre dans les ressources locales et fait participer les acteurs locaux ;
- l'interprétation révèle des enjeux : elle dépasse le niveau local, interroge les visiteurs et lie passé, présent et avenir ;
- l'interprétation crée des liens : elle rapproche patrimoine et expérience quotidienne, immerge dans le site, fait participer et sollicite les sens ;
- l'interprétation se base sur l'émotion : elle propose une démarche originale, suggère les choses plus qu'elle ne les décrit et construit une histoire.

## **Des objectifs dans la mise en œuvre**

Par ailleurs, l'interprétation peut poursuivre différents objectifs.

Des objectifs concrets sur le terrain, avec une progression : voir le patrimoine, se poser des questions, donner du sens.

Des objectifs implicites en éducation à l'environnement, dans un processus d'adhésion complexe de l'individu qui n'est pas limité au site, par exemple :

- sensibiliser : reconnaissance dans le paysage,
- respecter : les terres agricoles,
- protéger : du risque d'incendie,
- impliquer : achat de produits fermiers.

## **DEUX EXEMPLES DE SITES DANS LE PARC NATUREL REGIONAL DES MONTS D'ARDECHE**

Deux sites ont récemment fait l'objet de valorisations par l'interprétation, avec des thématiques correspondant à ces Rencontres de Bourlatier : une châtaigneraie et un ensemble de terrasses. Nous pouvons les comparer au regard des mêmes critères :

- origine du projet,
- statut foncier,
- délais de réalisation,
- type de patrimoine,
- public,
- type d'itinéraire,
- recueil d'information,
- média créé.

### **Châtaigneraie de David LOUPIAC à Désaignes**

- Origine du projet : initiative de l'exploitant agricole.
- Statut foncier : privé, pas de difficulté de maîtrise foncière.
- Délais : mai 2004 au 2 juillet 2005 (inauguration dans le cadre des Samedis découverte du Parc), en 2 phases : étude et réalisation.
- Type de patrimoine :
  - patrimoine au sens premier : valeur économique du site en exploitation,
  - patrimoine vivant : activité agricole,
  - objectif de l'interprétation : expliquer la fonction de l'espace.
- Public : plutôt touristique, promeneurs venus à pied par un itinéraire de randonnée ou en voiture (parking près de l'exploitation).
- Itinéraire : court, cheminement obligatoire, éviter la gêne pour l'exploitation (travaux saisonniers, limiter les mobiliers in situ).
- Recueil d'information : auprès du propriétaire exploitant.
- Média : l'intention n'était pas de refaire un fascicule sur la connaissance exhaustive de la châtaigneraie, un tel document ayant déjà été édité par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche en 2002. Il s'agissait plutôt de générer une interactivité avec le terrain, pour un public visitant le site en autonomie, le Syndicat d'Initiative assurant la promotion et la vente du média. Le résultat est un support cartonné carré, où sur chaque face une châtaigne tourne dans sa bogue et désigne des illustrations qui servent à la fois de guide et de questionnement. Les illustrations et le graphisme très réussis sont l'œuvre d'Alain BRECHBUHL.

## Terrasses de la commune d'Ailhon

- Origine du projet : initiative de la commune.
- Statut foncier : propriété communale.
  
- Délais : octobre 2005 au 27 mai 2006 (inauguration dans le cadre du Mai des terrasses), en 2 phases étude et réalisation.
  
- Type de patrimoine :
  - patrimoine de patrimonialisation,
  - patrimoine mort, fossile : plus de fonction agricole,
  - objectif de l'interprétation : donner une fonction d'espace récréatif.
  
- Public : randonneurs, promeneurs de fin de semaine : proximité d'Aubenas, pas de parking sur le site.
  
- Itinéraire : assez court, pas de cheminement fixé a priori, invitation à l'errance.
  
- Recueil d'information : documentation et témoignages de deux anciens agriculteurs de la commune.
  
- Média : le parti pris fut de réaliser une interprétation impressionniste, par touches, en dispersant dans le site des plaques signalétiques illustrées, avec très peu de textes. Les plaques servent aussi de guides pour le cheminement, par une invitation à la recherche de l'itinéraire, qui doit stimuler l'observation, et à une certaine errance. Il s'agit là d'une modeste application d'une démarche évoquée par Jacques LANZMAN, disparu récemment (le 21 juin 2006) et que je cite approximativement de mémoire : « Quand je pars en voyage, je prends soin d'oublier mes cartes de géographie, car c'est en se perdant qu'on fait des découvertes ». Emmanuelle TCHOUKRIEL a apporté une dimension artistique en réalisant les illustrations dans un style très personnel.

## CONCLUSION

Ce bref échantillonnage permet de constater que l'interprétation peut répondre à des intentions très différentes des maîtres d'ouvrage selon les types de patrimoines (vivant ou mort) et les objectifs (montrer la fonction du site ou lui donner une fonction nouvelle). Mais cette dichotomie caricaturale est simplement liée à ces exemples de lieux interprétés et à leurs spécificités : il existe à l'inverse en Ardèche des châtaigneraies abandonnées et des terrasses toujours en exploitation. L'interprétation est à la valorisation des patrimoines ce que l'auberge campagnarde est à la restauration rapide : une richesse de goûts.

Référence de la publication : BREITENBACH P. (2007). Patrimoine vivant et patrimoine à vivre : similitudes et différences dans l'interprétation des terrasses et de la châtaigne. Actes des Rencontres de Bourlatier 2006 : "Nos patrimoines s'expriment". Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. pp 62-66.